

ANNEXE II

PLANS DÉTAILLÉS DES *ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS*

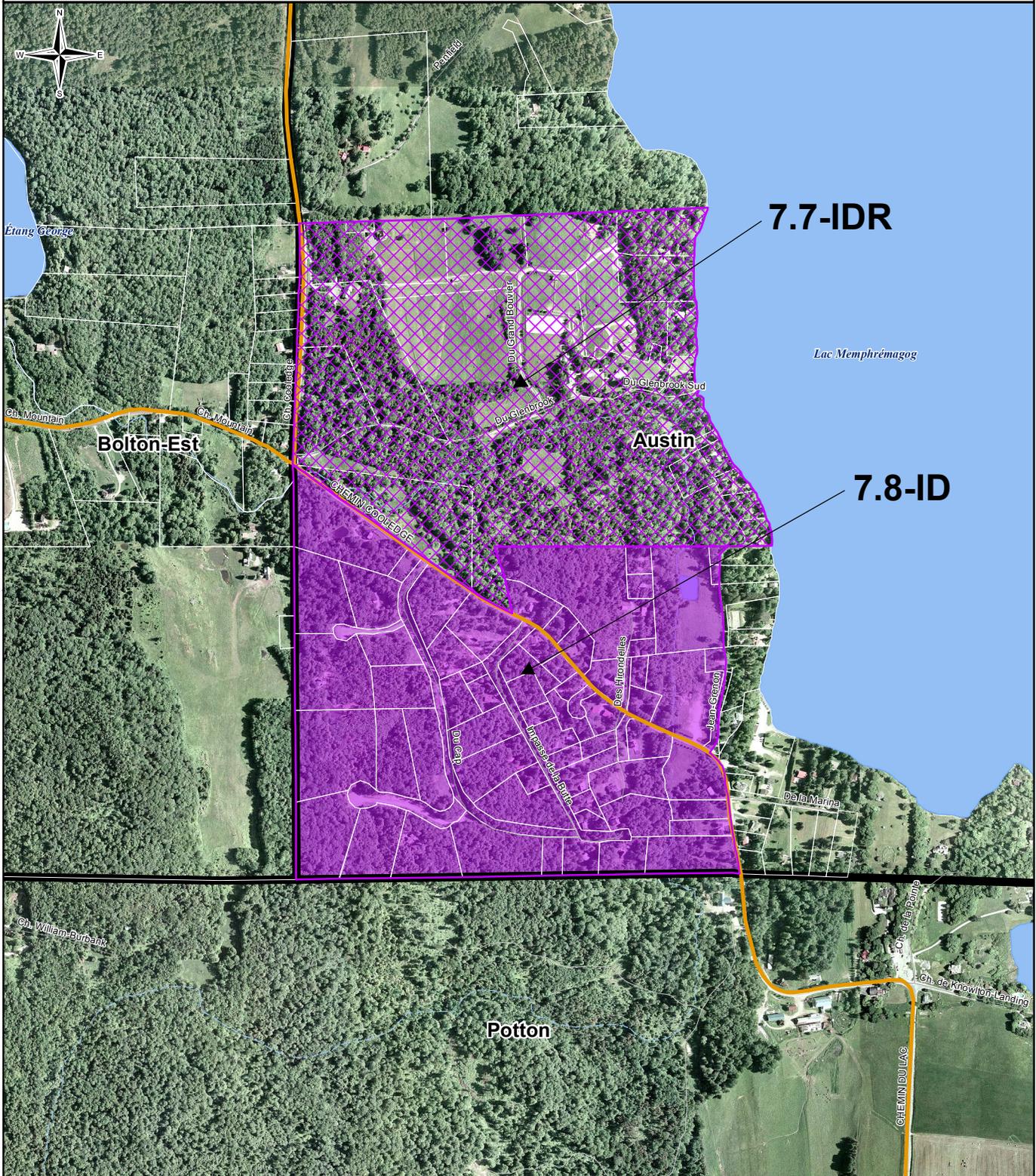


Municipalité d'Austin

Règlement de zonage Îlots déstructurés

Carte 1

ANNEXE II Zones 7.7-IDR et 7.8-ID



Légende
 Limite municipale

Îlots déstructurés
 Îlot déstructuré
 Îlot déstructuré restrictif

Note : La limite des lots est indiquée à titre informatif, la donnée étant partielle et approximative, elle n'a aucune valeur légale.



Règlement de zonage # 16-430

Date : 26 octobre 2016

Sources :
 Gouvernement du Québec, tous droits réservés, orthophotographie 2000, 2007
 CPTAQ, demande à portée collective,
 décision no 371196, 1er mars 2012

Réalisation :
 MRC de Memphrémagog
 Mai 2016

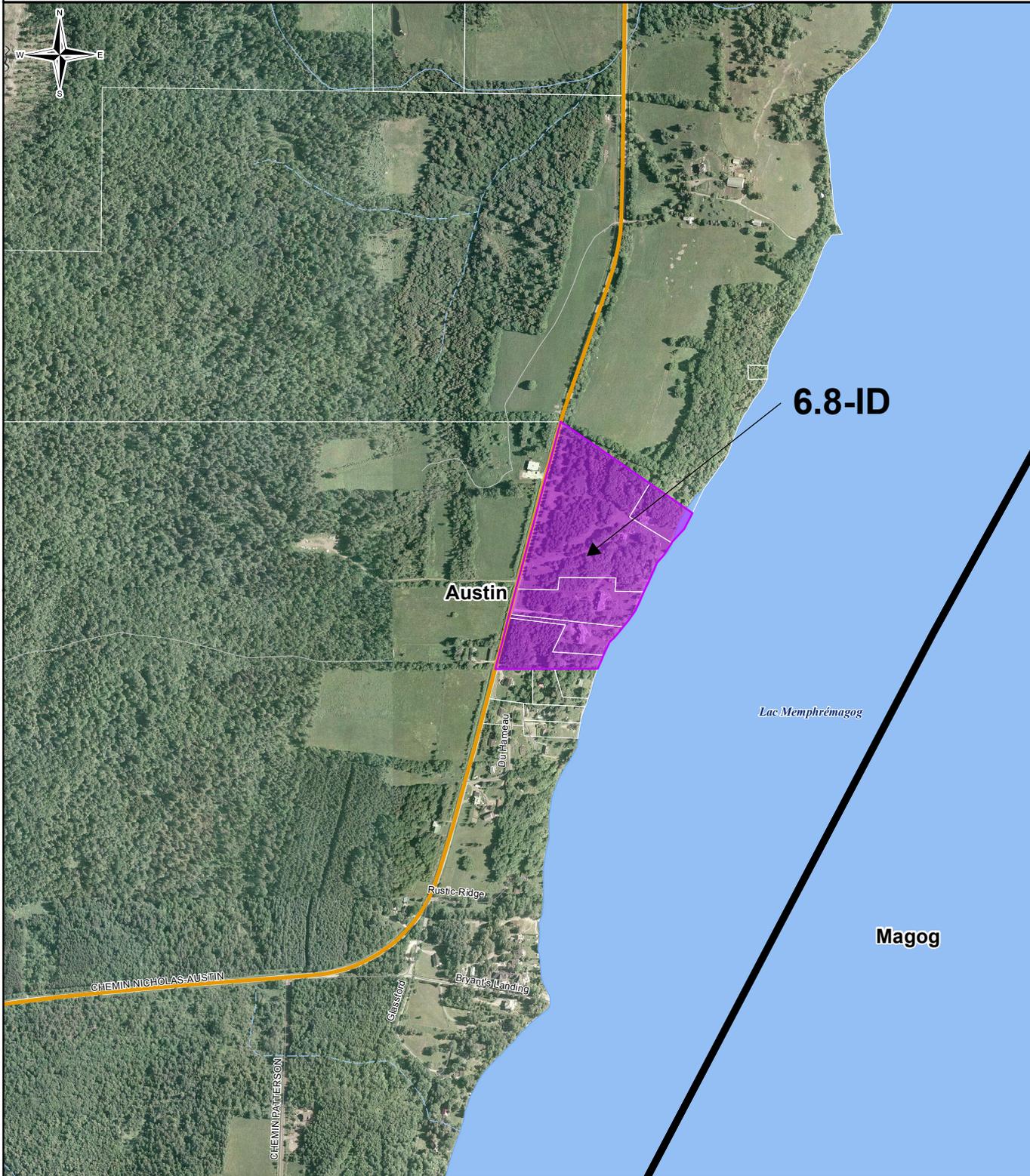


Municipalité d'Austin

Règlement de zonage Îlots déstructurés

Carte 2

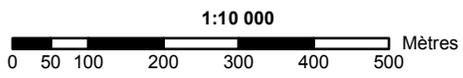
ANNEXE II Zone 6.8-ID



Légende
 Limite municipale

Îlots déstructurés
 Îlot déstructuré
 Îlot déstructuré restrictif

Note : La limite des lots est indiquée à titre informatif, la donnée étant partielle et approximative, elle n'a aucune valeur légale.



Règlement de zonage # 16-430

Date : 26 octobre 2016

Sources :
 Gouvernement du Québec, tous droits réservés, orthophotographie 2000, 2007
 CPTAQ, demande à portée collective, décision no 371196, 1er mars 2012

Réalisation :
 MRC de Memphrémagog
 Mai 2016

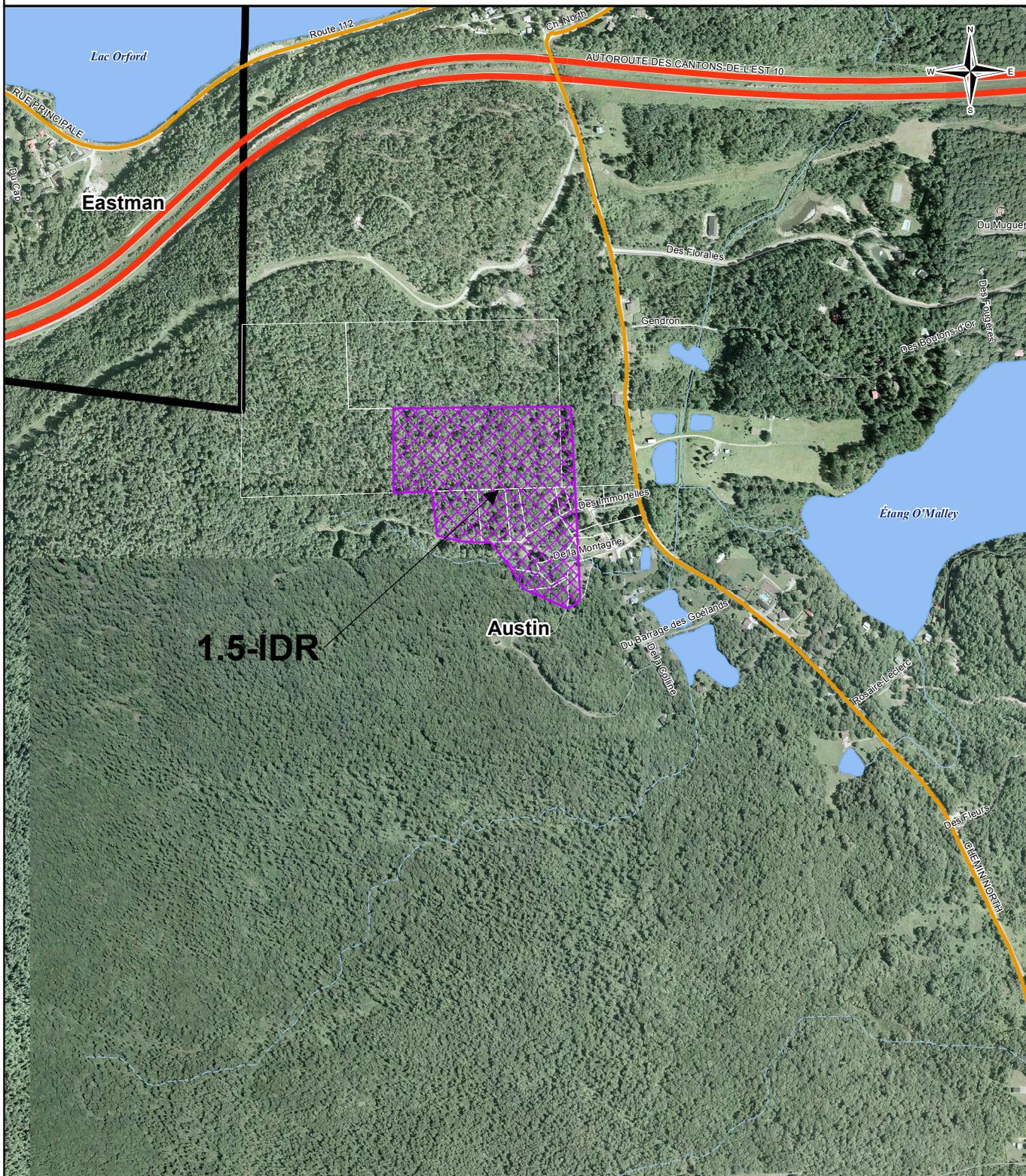


Municipalité d'Austin

Règlement de zonage Îlots déstructurés

Carte 3

ANNEXE II Zone 1.5-IDR



Légende

Limite municipale

Îlots déstructurés

Îlot déstructuré

Îlot déstructuré restrictif

Note : La limite des lots est indiquée à titre informatif, la donnée étant partielle et approximative, elle n'a aucune valeur légale.

1:10 000



Règlement de zonage # 16-430

Date : 26 octobre 2016

Sources :

Gouvernement du Québec, tous droits réservés, orthophotographie 2000, 2007

CPTAQ, demande à portée collective, décision no 371196, 1er mars 2012

Réalisation :

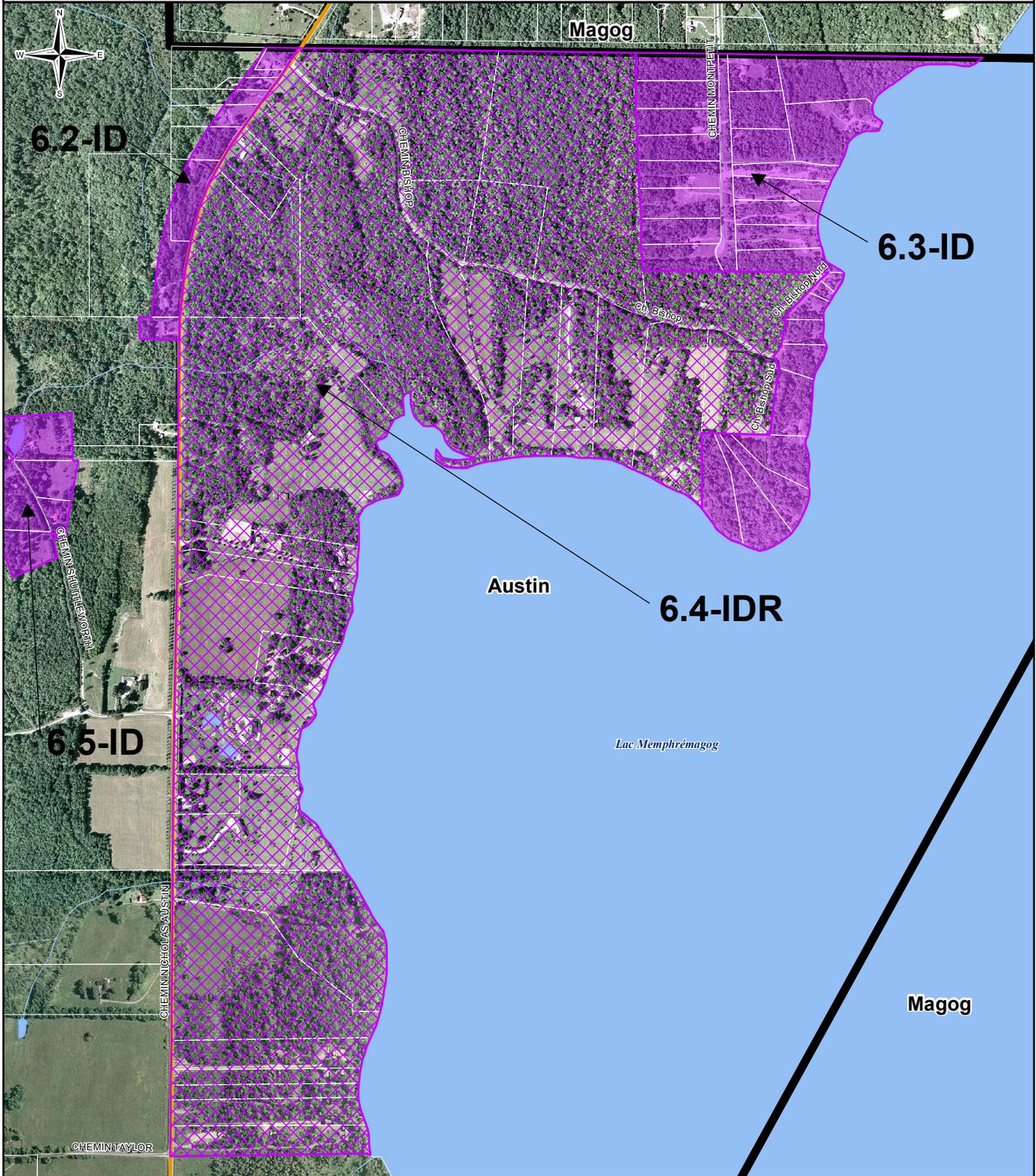
MRC de Memphrémagog
Mai 2016



Municipalité d'Austin

Règlement de zonage Îlots déstructurés

Carte 4
ANNEXE II
Zones 6.4-IDR; 6.3-ID; 6.2-ID
et 6.5-ID



Légende
[Black line] Limite municipale

Îlots déstructurés
[Purple fill] Îlot déstructuré
[Cross-hatch] Îlot déstructuré restrictif

Note : La limite des lots est indiquée à titre informatif, la donnée étant partielle et approximative, elle n'a aucune valeur légale.

1:12 000
[Scale bar] Mètres
0 50 100 200 300 400 500

Règlement de zonage # 16-430

Date : 26 octobre 2016

Sources :
Gouvernement du Québec, tous droits réservés, orthophotographie 2000, 2007
CPTAQ, demande à portée collective, décision no 371196, 1er mars 2012

Réalisation :
MRC de Memphrémagog
Mai 2016

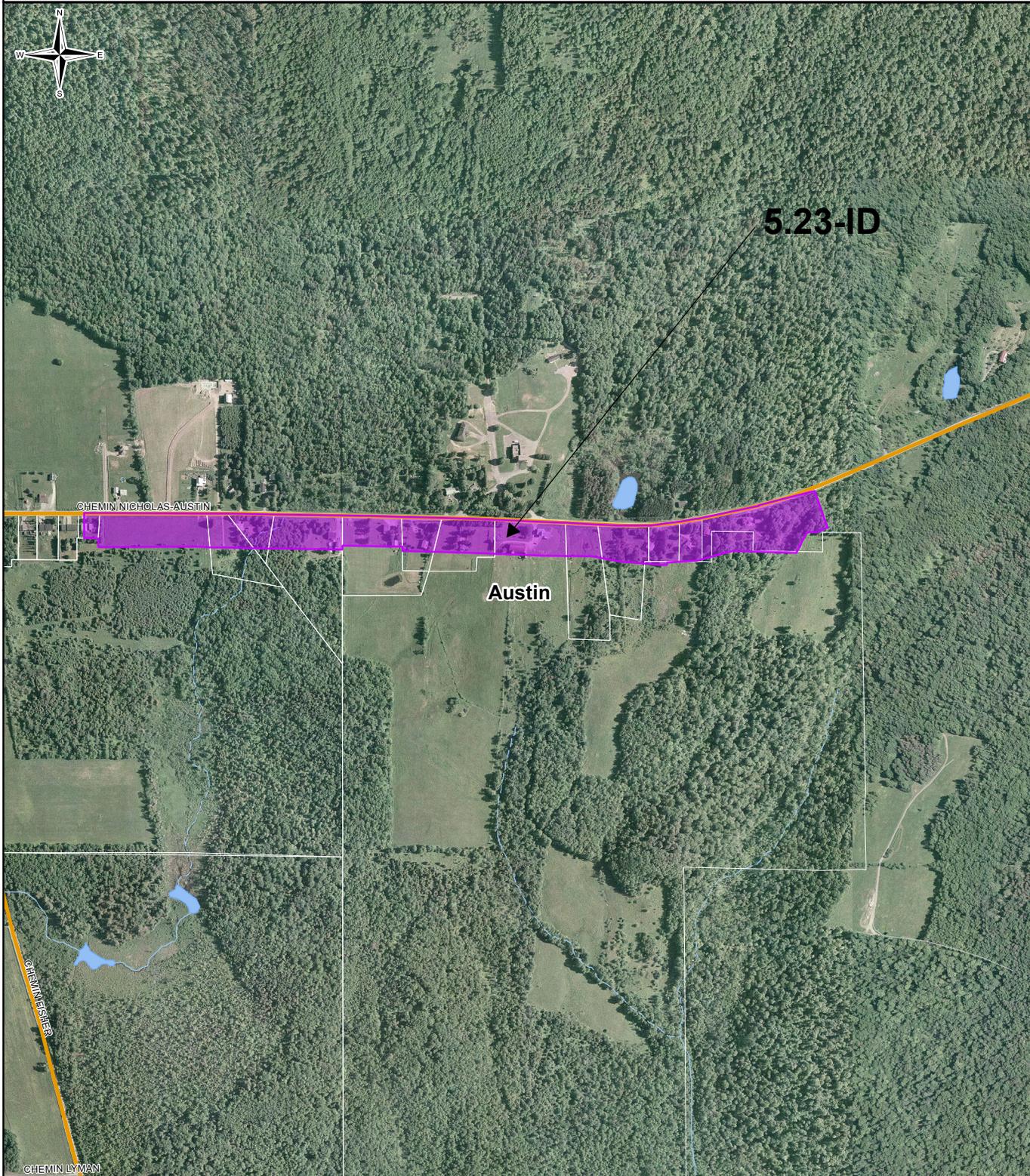


Municipalité d'Austin

Règlement de zonage
Îlots déstructurés

Carte 5

ANNEXE II
Zone 5.23-ID



Légende

Limite municipale

Îlots déstructurés

Îlot déstructuré

Îlot déstructuré restrictif

Note : La limite des lots est indiquée à titre informatif, la donnée étant partielle et approximative, elle n'a aucune valeur légale.

1:10 000



Règlement de zonage # 16-430

Date : 26 octobre 2016

Sources :

Gouvernement du Québec, tous droits réservés, orthophotographie 2000, 2007
CPTAQ, demande à portée collective, décision no 371196, 1er mars 2012

Réalisation :

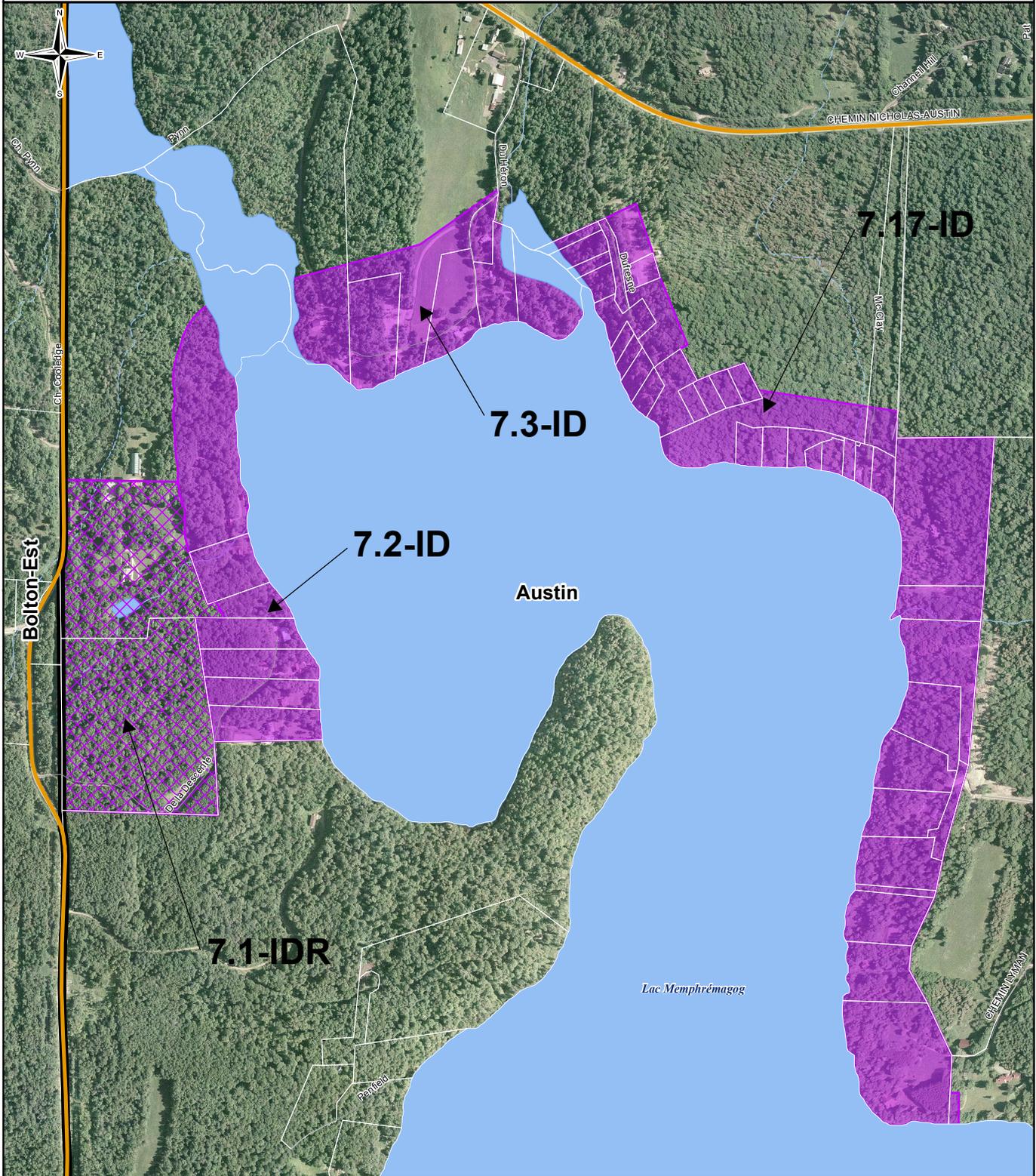
MRC de Memphrémagog
Mai 2016



Municipalité d'Austin

Règlement de zonage Îlots déstructurés

Carte 6 ANNEXE II Zones 7.1-IDR; 7.2-ID; 7.3-ID et 7.17-ID



Légende

Limite municipale

Îlots déstructurés

Îlot déstructuré

Îlot déstructuré restrictif

Note : La limite des lots est indiquée à titre informatif, la donnée étant partielle et approximative, elle n'a aucune valeur légale.

1:10 000



Règlement de zonage # 16-430

Date : 26 octobre 2016

Sources :

Gouvernement du Québec, tous droits réservés, orthophotographie 2000, 2007
CPTAQ, demande à portée collective, décision no 371196, 1er mars 2012

Réalisation :

MRC de Memphrémagog
Mai 2016



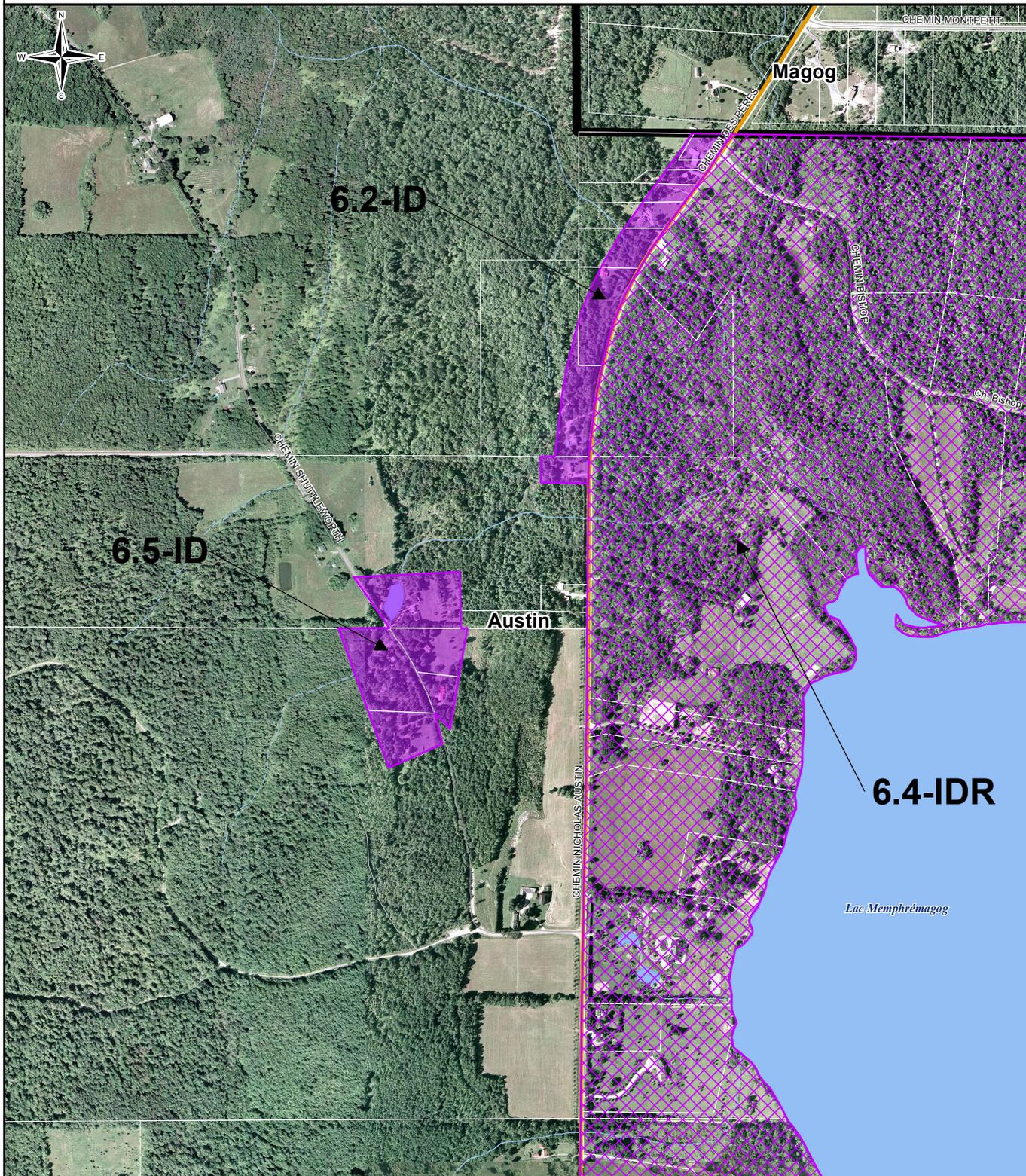
Municipalité d'Austin

Règlement de zonage Îlots déstructurés

Carte 7

ANNEXE II

Zones 6.5-ID; 6.2-ID et 6.4-IDR



Légende

Limite municipale

Îlots déstructurés

Îlot déstructuré

Îlot déstructuré restrictif

Note : La limite des lots est indiquée à titre informatif, la donnée étant partielle et approximative, elle n'a aucune valeur légale.

1:10 000



Règlement de zonage # 16-430

Date : 26 octobre 2016

Sources :

Gouvernement du Québec, tous droits réservés, orthophotographie 2000, 2007
CPTAQ, demande à portée collective, décision no 371196, 1er mars 2012

Réalisation :

MRC de Memphrémagog
Mai 2016